

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

République Française

**SEANCE du 25 novembre 2025**

convocation du 18 novembre 2025

**Présidente** : Mme Laurence DUVAL, Maire

**Présents** : Mesdames : Laurence DUVAL, Agnès SERGENT,  
Messieurs : Michel TRONEL, Francis VALLET-DUCLOS, René GOBEAUT, Jean GRUMIAUX,  
Dominique MULOT, Vincent SORET, Christophe LEROUX, Cyrille DESORMEAUX

**Absents excusés** : Maud CADARIO donne pouvoir à Michel TRONEL

**Absente** : Madame Pauline DUPONT

**Secrétaire de séance** : Agnès SERGENT

La Séance est ouverte à 20h30

### 1. Approbation du compte rendu du 14 octobre 2025

Après lecture du compte rendu de la réunion de conseil municipal du 14 octobre 2025 par Mme le maire, le conseil municipal vote son approbation.

### 2. Décision modificative n°2 – Budget principal

[Porte de garage motorisée avec portillon intégré \(mairie\)](#)

Le conseil Municipal décide et vote à l'unanimité d'ouvrir les crédits en investissement pour un montant de 5961.90€ au compte 2181 pour le remplacement de la porte du sous-sol de la mairie.

Cette somme sera prélevée sur le compte 65888 (autres)

Budget 2025	Provisionné	Besoin Réel	+ ou -		
Article 2181	3 725,52 €	9 687,42 €	<b>5 961,90 €</b>		
<b>Total</b>			<b>5 961,90 €</b>		
<b>Ecritures de fonctionnement</b>					
Article / chapitre	Intitulé	BP 2025	Crédit à réduire	Crédit à ouvrir	BP+DM n°2
65888	Autres	99 570,77 €	5 961,90 €		93 608,87 €
23	vt à la section	32 182,48 €		5 961,90 €	38 144,38 €
<b>Ecritures d'investissement</b>					
Article / chapitre	Intitulé	BP 2025	Crédit à réduire	Crédit à ouvrir	BP+DM n°2
21	auto financem	32 182,48 €		5 961,90 €	38 144,38 €
2181	Inst générales	3 725,52 €		5 961,90 €	9 687,42 €

### 3. Délibération : Adhésion au contrat pour l'assurance statutaire

Mme le maire informe que notre collectivité adhère au regroupement des assurances statutaires auprès du CDG27, la date d'échéance de notre contrat se termine le 31 décembre 2025. Nous devons statuer sur le renouvellement pour les 4 prochaines années.

Le CDG a choisi de nouveau RELYENS à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Un devis a été demandé auprès de GROUPAMA afin de faire un comparatif :

	RELYENS	GROUPAMA		
Franchise	15 jours	15 Jours		
CNRACL	6,64%	6,25%		
IRCANTEC	1,10%	1,10%		
Taux applicable sur la masse salariale				

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adhérer au contrat de GROUPAMA pour les assurances statutaires, et autorise Mme le maire à signer les documents y afférent.

#### **4. Réflexion sur l'ouverture d'un centre de Loisirs « intercommunal »**

Une réunion de travail a eu lieu le mardi 18 décembre à la mairie d'Hondouville en présence des services de La Communauté de Communes du Pays du Neubourg, la commune d'Hondouville, les services de la CAF, de la DDETS et notre commune afin d'organiser l'ouverture d'un centre de loisirs (Accueil collectif de mineurs).

L'offre d'accueil pour les enfants de 3 à 12 ans, serait partagée sur les deux communes de Canappeville et d'Hondouville, avec possibilité d'ouverture suivant les places disponibles, aux enfants du territoire communautaire. L'objectif est de proposer un service partagé répondant aux besoins des parents. Le centre ouvrirait les mercredis, pendant les petites vacances, ainsi que pendant le mois de juillet.

La création d'une association semble la plus adaptée pour la gestion administrative et financière.

Une prévision d'ouverture en septembre 2026 est souhaitée.

#### **5. Questions diverses**

- Les travaux de rénovation énergétique la salle polyvalente sont en suspend dans l'attente d'une réponse reportée en 2026 pour l'obtention d'une subvention dans le cadre du Fond Vert.
- L'installation des poches d'eau pour la défense incendie au hameau Le Boulay sont en cours, la sente rurale va être aménagée par notre Communauté de Communes pour être carrossable pour l'accès des camions du SDIS.
- La communauté de Communes du Pays du Neubourg va développer courant 2026 des moyens de mobilités dans le cadre du PCAET :
  - Mobilité Atchoum (transport à la demande via la plateforme Atchoum)
  - Location de vélos électriques

#### **Dates à retenir :**

- Prochain conseil municipal : mardi 13 janvier 2026 à 20h30. (Les dates annoncées restent prévisionnelles et sont confirmées par affichage de la convocation).
- Installation des décorations de rue pour les fêtes de fin d'année : le 3 décembre
- Installation du sapin dans la cour de l'école : samedi 6 décembre à 10h30
- Téléthon : organisé par les associations communales les 5, et 6 décembre 2025

➤ **La séance est levée à 23h50**